

Contribution à la description morphosémantique du nouchi à travers quelques items vulgarisés par le zouglou

Kouabena Théodore KOSSONOU

coskoth@yahoo.fr

Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan (Cote d'Ivoire)

Abstract: This article studies music bands and artists name, title of songs and words which are created and widespread by zouglou music. This analysis describes words which have generally an identity-based characteristic, on the basis of music bands and artists name. These words are morphologically created from simple or complex lexical units, borrowing, free or complex syntagmatic constructions and possessive phrases. Furthermore, this article highlights nouchi words which are popularized by zouglou music. These words are formed with reference to compounding, derivation, or complete duplication. This analysis is also interested in words semantic organization. At this level, the article points out some shift in meaning, homonymy, polysemy, synonymy or ethnotype – related issues. Finally, at the morphological and semantic level, the nouchi lexical units stock used in zouglou music is mostly composed of Ivoirian languages and French lexical units.

Key-words: Nouchi, zouglou, morphology, lingua franca, borrowing.

1. INTRODUCTION

Ce présent article est inspiré des travaux de Kouadio N.J (1999) et (2006) et de ceux d’Ahua M.B (2006) sur le nouchi. L’idée est partie après lecture de l’article de Kouadio N. J (2006) sur le nouchi et ses rapports avec le Dioula et le français, dans lequel il évoque brièvement pour la première fois le terme «*nouchi-zouglou*» pour désigner quelques items nouchis rendus populaires grâce à la musique zouglou. Cela est d’autant plus vrai que, l’interpénétration entre le nouchi et la musique zouglou est devenue presque totale de sorte que la contiguïté entre les deux fait du

zouglou le support musical de la langue nouchi. Bien plus, l'on est à même d'affirmer sans risque de se tromper que la musique zouglou est l'audio véhiculaire du nouchi.

Il faut noter que le nouchi fait partir aujourd'hui des nombreuses langues ivoiriennes décrites ou en cours de description linguistique. De nombreux colloques, séminaires et ateliers ont été initiés sur la nouchi. Aussi de nombreuses recherches ont été effectuées sur cette langue dont les travaux de Lafage (1991), Konaté Yacouba (2002), Aboa Alain (2011) et Kouamé K.J-M (2013), pour ne citer que ceux-ci. Il convient également de préciser qu'en tant que langue de Côte d'Ivoire, elle est parlée par une minorité de la population, particulièrement les jeunes des zones urbaines.

Nous voulons, en accord d'avec Konaté Yacouba (2002), souligner que, si «*la musique est un langage, le zouglou en tant que musique est une langue*». Alors comme toute langue elle a besoin d'être décrite. Ainsi, notre étude vient comme une contribution à la description morphosémantique des items nouchis à travers le Zouglou.

L'étude mettra l'accent sur certains noms de groupes, de titres de chants, d'expressions ou de mots créés ou rendus populaires par le zouglou.

2. LA MORPHOLOGIE DES NOMS DE CHANTEURS ZOUGLOU

Avant l'étude de la forme des noms de chanteurs zouglou, il serait indispensable de définir les termes *nouchi* et *zouglou*. Aboa, A.A.L. (2011) suggère dans une étude sur l'avenir du nouchi que le mot *nouchi* proviendrait du susu, langue mandé de la Guinée ou du dioula (langue de Côte d'Ivoire dans laquelle le nouchi a beaucoup emprunté).

Sur l'origine du nouchi provenant du dioula, l'auteur témoigne que le mot [nuʃi] proviendrait d'un mot composé: [nu] «nez» et [ʃi] «poil»; qu'on pourrait traduire littéralement par «*poil de nez*». En voici un découpage morphologique en (1):

/nu +ʃi/ → [nuʃi] " *poil de nez*" /nez/poils/.

Quant au mot «*zouglou*», Adom M.C (2013) pense qu'il serait originaire soit du Baoulé ou du Bété, deux autres langues ivoiriennes dans lesquelles le nouchi emprunte des mots. En Baoulé, le mot serait issu de l'expression ci-dessous en (2a):

(2a) ó tí le zuglu «*ils sont là entassés comme des ordures*». /ils/sont/comme/poubelle/

Dans ce contexte, il traduirait l'état de promiscuité ou de précarité dans lequel les membres fondateurs du zouglou vivaient.

La seconde version, qui voudrait que le mot «zougrou» provienne du Bété, laisse paraître qu'il est construit sur la base du syntagme verbal suivant en (2b):

(2b) /zu glu/ → [zuglu] "enterrez-nous" /nous/enterrer/.

Adom, M.C. (*op. cit.*) qui révèle pour la première fois cette étymologie peu connue confie que les membres fondateurs, tous des étudiants ou des chômeurs «ayant perdu leurs rêves et face au vide de l'horizon qui s'oppose à eux, il ne reste plus qu'attendre la mort qu'ils espèrent plus digne possible». Ce qui pourrait expliquer l'origine de l'expression «enterrez-nous» pour désigner le concept qu'ils ont créé.

Après cette brève aperçue des termes nouchi et zougrou, il serait opportun d'étudier la forme et la sémantique des noms ou items nouchis rendus populaires par le zougrou ou créés par celui-ci.

En effet, les groupes de zougrou ou les noms d'artistes, par exemple, «sont nés par grappes» (Yacouba.K. 2002). Ainsi, les noms tels que: *les Esprits de yop, surchocs, les marabouts, les mercenaires, les parents du campus, K.N.C., Digbô, Lago Paulin, Henri Lopez, Zougrounette* pourraient être considérés comme faisant partir des noms d'artistes ou de groupes zougrou les plus anciens.

En général les noms ci-dessus, et par-delà, tous les noms ou groupes zougrou, peuvent être classés en quatre sous-groupes selon Adom, M.C. (*op.cit.*): les anthroponymes réels (nom de personne à l'Etat civil); les pseudonymes (noms d'emprunt); les noms référentiels ou identitaires et enfin les noms programmes ou prophétiques.

2.1. Les noms de fonctions ou noms identitaires

Vu l'étendue du champ que ces faits induisent, l'étude se limitera sur la morphologie de quelques noms issus de créations lexicales, de constructions syntagmatiques (complément du nom) ou d'emprunts.

2.1.1. Création lexicale ou emprunts

Les exemples présentés ici en (3) sont ceux qui sont retenus pour le but de l'analyse:

- (3) (a) [djosœr] (*djosseur*)
- (b) [şaşœr] (*tchatcheur*)
- (c) [espri wojo] (*esprit woyo*)
- (d) [gnamolo şok] (*gnamolo choc*)
- (e) [sistem gazœr] (*système gazeur*)
- (f) [kiorio abu] (*kôrô Abou*)
- (g) [fitini] (*fitini*)
- (h) [gigbio] (*djigbô*)

Le premier item (3a) [djosœr] «*djosseur*» est issu d'un processus de dérivation. En effet, il est formé à partir du mot [...] "*entrer*" ou "*attraper*" emprunté du dioula auquel l'on a adjoint d'abord le suffixe [šo], de la même langue. C'est un suffixe qui traduit la notion de «*fonction ou de métier d'une personne*». L'association du suffixe [šo] au mot [...] donne un item dérivé: [...s...] qu'on pourrait traduire par "*métier, petits métiers*". A partir de l'item dérivé [...s], la voyelle finale [...] s'élide et est remplacée par le suffixe français [œr]. Ce qui revient, enfin, à avoir le mot [...sœr] "*celui qui fait les petits métiers*". Les noms (3b); (3e) sont construits sur cette base avec ajout du suffixe français [œr]. Ainsi, dans [system gazœr] par exemple, le second terme [gazœr] viendrait du mot français [gazojl] "*gasoil*" et renvoie à une «*vie de bohème, vie faite de joie et villégiature*». Dans la formation du mot [gazœr], la finale syllabe finale [VCC] c'est-à-dire [ojl] de [gazojl], est substituée par le suffixe [œr].

Concernant le nom [...spri w...j...] (*esprit woyo*) en (3c), le premier terme [espri] est issu du français et le second terme quant à lui est emprunté du bambara [w...j...] "*wôyô*" qu'on pourrait traduire par «*chanter, faire du bruit*» Okomba, H. D. (2009). Ainsi, un «*Esprit wôyô*» est un groupe de personnes ayant pour objectif ou vocation de faire «*beaucoup de bruit dans leur chant*».

Tout comme [w...j...] *wôyô* qui est un emprunt, le nom [...igb...] *djigbô* dans les exemples ci-dessus en est également un. Contrairement au premier qui est issu du bambara, le second provient du bété. Selon Ayewa, K.N (2006), ce mot figure dans le dictionnaire du français populaire ivoirien de Lafage et serait défini comme «*fétiche à influence maléfique*».

Enfin, au niveau de l'étude dans noms de cette section, les noms [kiorio abu] et [fitini] sont également des emprunts. Ils sont tous deux originaires du dioula. Le nom [kiorio] renvoie à «*grand, aîné*» et [fitini] à «*petit*». Ainsi, [kiorio abu] serait en français «*l'aîné Abou*» ou «*le vieux Abou*». Les adjectifs français «*vieux, petit*» et le nom «*enfant*» sont très récurrents dans l'univers des noms zouglo. En voici quelques exemples à titre illustratif:

(4) Vieux Père	enfant Yodé
Vieux Gazeur	enfant Lopez
Petit Denis	Petit Saco
Petit Siro	

Dans la construction des noms en (4), la première partie de chaque nom est un adjectif (*vieux, petit, enfant*) et la deuxième partie est manifestée par un nom propre (*Saco, Denis, Lopez, Yodé et Siro*) ou par un nom de fonction (*gazeur cf.3e*) ou encore par un nom de parenté (*père*).

Sur le plan sociolinguistique, les noms tels que «*kôrô Abou*», «*fî-tini*», «*vieux gazeur*», «*enfant Lopez*» viendraient de ce que Koia, J. M (2013) qualifie à la suite de Z.Grekou (1987) de «*jeu de différenciation par rapport au monde adulte ou au mode jeune*»; c'est-à-dire une sorte de mouvement de revendication identitaire.

2.1.2. Construction sur la base complément du nom

Parmi ces noms, l'on note les exemples ci-après:

- (5) [l̩ para̩ dy ka̩ pys] - *les parents du campus*
 [l̩ z̩ spri d̩ j̩ p] - *les esprits de yop*
 [l̩ p̩ t̩ d̩ la ry] - *les potes de la rue*
 [generasj̩ motamo] - *génération mot-à-mot.*

Sur le plan morphologique, les constructions en (5) sont formées à partir d'un déterminant et d'un déterminé. Les déterminants sont [dy ka̩ pys], [d̩ j̩ p], [d̩ la ry] et [motamo]. En revanche, les termes déterminés sont [l̩ para̩], [l̩ z̩ spri], [l̩ p̩ t̩] et [generasj̩]. Ainsi, les têtes lexicales ou noyaux des syntagmes se trouvent à droite, c'est-à-dire les déterminés.

Au plan sémantique, Yacouba, K (2002) explique que les termes «*les parents*», «*les potes*», «*génération*», et «*les esprits*» témoignent de la solidarité, de l'expérience partagée entre les membres de chaque groupe zouglou. La vie de solidarité dont fait allusion l'auteur a généré d'autres noms construits sur la base de la structure *Nom + coordonatif «et» + Nom*: Pour s'en convaincre, observons les exemples en (6):

- (7) – Nom1 + coordonatif + Nom2
 - Yodé **et** Siro
 - Kunta **et** Sisko
 - Major **et** Zapson
 - King lamine **et** check barbes

Les noms en (7) sont construits sur la base deux noms propres de personnes unis par le coordonatif «*et*». Il s'agit de noms de groupes zouglou comprenant deux artistes chanteurs.

3. LES TERMES NOUCHIS VULGARISÉS PAR LE ZOUGLOU

Il s'agit ici de mettre l'accent sur des termes nouchis rendus populaires par le zouglou. Parmi les termes apparaissent ceux qui constituent des titres de chants et ceux qui sont rencontrés dans le chant. En voici quelques-uns vulgarisés par le zouglou et mentionnés ici en (7):

- (7) (a) [k̩ k̩] - *côcô (parasites, profiteurs)*
 (b) [titrol̩ g] - *titrologue (celui ne qui lit que les titres des journaux)*

- (c) [gawu] - *gaou* (petit voyou, personne non éveillé)
- (d) [□a□□i] - *gnagni* (femme mûre et mariée)
- (e) [awoko] - *ahoko* (masturbation).

L'analyse des items en (7) montre, par exemple que (7b) c'est-à-dire [titrol□g] *titrologue* tire son origine du mot français [titr] «*titre*». Bien plus, il est construit à partir de la dérivation du mot [titr]. En effet, [titrol□g] *titrologue* est formé de [titr] avec l'adjonction du suffixe dérivationnel français [l□g]. Le terme renvoie à tous ceux qui «*ne lisent que les titres des journaux*». Vulgarisé dans les chants zouglou, le terme a intégré la vie quotidienne de la presse ivoirienne par la création de nouveaux mots dont [titrolo□i] *titrologie* (la une des journaux).

En plus du terme «*titrologue*», l'un des termes zouglou le plus populaire est le mot [gawu] *gaou* (7c). Le mot [gawu] existant déjà dans la langue nouchi proviendrait selon Lafage, S. (1991) d'un mot mooré du Burkina: [dawa] *homme* dont la "connotation est assez méprisante: *type, mec, petit voyou*". Le mot a d'abord subi une substitution dans sa forme. En effet, la consonne occlusive [d] de [dawa] a été substituée par une autre consonne occlusive [g], donnant ainsi [gawa]. La voyelle finale [a] de [gawa] élidée est remplacée par [u]; manifestant enfin la forme [gawu] "*personne non éveillé, personne non cultivée*".

Le terme suivant sur la liste de mots répertoriés en (7) est [□a□□i] "*gnangni*" (7d). C'est un composé hybride formé de deux items empruntés chacun d'une langue ivoirienne. Ainsi, le terme [□a□□i] est construit à partir du nouchi [□a□] qui veut dire «*jeune fille*» et de l'adjectif baoulé [□i] qui renvoie à «*puissant*». La "*gnangni*", ce serait par extension de sens «*une femme financièrement puissante, mariée et ayant un jeune amant*».

Tout comme l'adjectif [□i], le mot [awoko] *awoko* (7e) proviendrait également du baoulé et voudrait dire la "*masturbation*". A l'origine, le mot renvoie à un instrument de musique baoulé qu'on glisse entre les doigts et dans la paume.

Enfin, le terme [k□k□] *côcô* (7a) fait partie des tout premiers mots vulgarisés par le zouglou (dépues sa création en 1990). Le terme [k□k□] *côcô*, proviendrait du Dioula et signifierait «*le sel*». Il est attribué à toute personne s'incrétant partout, un peu comme le sel qu'on retrouve dans la majorité des mets ivoiriens. Par extension de sens, il est devenu «*le profiteuse, le parasite*». Le mot a été récupéré par le nouchi et ensuite vulgarisé par le zouglou. Morphologiquement et syntaxiquement, il ne peut opérer en tant qu'adjectif, nom ou verbe. C'est un mot qui peut changer de catégorie grammaticale selon le contexte d'emploi:

- (8) – *côcô* quelqu'un "(verbe) profiter de quelqu'un"

(a) – c'est un côcô "(*nom ou adjectif*): *profiteur pique-assiette*"

Il faut préciser dans la vulgarisation, les chanteurs ont su arriver à d'autres créations lexicales telles que:

(8)b – côcôtiqument parlant (*adverbe renvoyant à la notion de côcô*)

- côcô scientifique (*profiteur des résultats de recherches d'une personne sans fourni d'effort*)

- côcô spirituel (*profiteur qui fait preuves de beaucoup d'imagination*)

- côcô national (*profiteur connu sur le plan national*)

- côcô ethnique (*profiteur s'appuyant sur les alliances ethniques entre les peuples*)

Sur la base des exemples en (8b), de nombreux autres termes ont été créés et vulgarisés dont le nom [zuglu] "zouglo" lui-même:

(9) – zouglo-tiquement /terme baoulé/morphème adverbial/

- zouglo-tique /terme baoulé/adverbe morph/

- zouglo-nette /terme baoulé/suffixe/

- zouglo-phile /terme baoulé/suffixe/

- zouglo-ya /terme baoulé/suffixe dioula/

Aujourd'hui, les termes en (7), (8) et (9) ainsi que bien d'autres sont très connus du grand public ivoirien par le biais du zouglou. C'est dire que le zouglou est devenu un véritable support audio et véhiculaire du nouchi, ou à contrario, le nouchi serait «*le principal support linguistique de la musique zouglou*» Aboa, A.A.L. (2011). Dans tous les cas, comme avance l'auteur, certains items ou expressions nouchis naissent et meurent aussitôt, mais avec le «*support linguistique*» ces mots restent dans la mémoire collective.

Le chapitre suivant va mettre en exergue les termes nés ou créés par la musique zouglou et connus comme tels.

4. LES TERMES CRÉÉS PAR LE ZOUGLOU

Dans cette étude, les termes créés sont classés comme suit:

- Les emprunts aux langues ivoiriennes (création hybride ou néologie)

- Les items français détournés de leur premier sens par extension.

- Les créations par dérivation

- Les changements morphologiques.

- Des cas d'homonymie, de synonymie ou de polysémie.

4.1. Les emprunts aux langues ivoiriennes et création hybride ou néologisme

Soit les trois items en (10) extraits des termes zouglo les plus populaires:

- (10) – [zuglu] "*zouglo*" (le premier terme connu)
- [tasaba d□hi□] "*tassabadôhiô*" (du dioula) «grosse fesse»
- [zomamazo] "*zomamazo*" (un air populaire)

Le terme [zuglu] est connu dans l'histoire du zouglo lui-même comme étant le premier terme créé pour nommer le concept (cf. 2b).

Quant au terme [tasaba d□hi□] *tassabadôhiô* en (10), il est formé à partir de la composition lexicale de deux mots: [tasaba] *la cuvette* (en dioula) et de [d□hi□] *fournie, grosse*, dont l'origine est inconnue. L'association des deux termes renvoie, selon le zouglo *aux grosses fesses, particulièrement à celles d'une femme*.

Le zouglo manifeste également d'autres types de compositions. Il s'agit des mots hybrides construits à partir de l'association d'un emprunt d'une langue ivoirienne et d'un mot français. Les exemples en (11) sont fort illustratifs à ce sujet:

(11) – [kase kp□tu] «*faire le rapport sexuel, copuler*» /verbe français/sexe/

- Anti – laleca «*aphrodisiaque*» / contre/inconnu/
- Anango – plan «*la ruse*» / Ethnie nigérienne/français/
- Taxi maître kpakpato «*un fumiste, homme des rumeurs*» /chauffeur/mot baoulé/
- Amour kankankan «*amour avec de l'aphrodisiaque*» / mot français/poudre aphrodisiaque du Niger/
- Amour babizot «*amour basé dans la pratique occulte*» /mot français / filtre d'amour/
- Politico – djantra «*opportunisme, clientélisme*» / politique / prostitué, frivole du dioula /

Outre les exemples en (10) ci-dessus, l'on rencontre des constructions dans lesquels le mot ou l'expression est détourné de leurs sens premiers par extension. Il n'est qu'à considérer les exemples suivants en (12) pour s'en convenir.

Dans les constructions en (12), les mots sont formés soit d'un adjectif suivi d'un nom, soit d'un adjectif suivi d'un autre adjectif, soit encore d'un verbe suivi d'un nom, etc.

(12) - tapé dos – *homme qui fait la cour aux femmes de ses amis* /adjectif/nom/

– petit pompier - *un adolescent entretenu par une femme nantie dont il est l'amant* /adjectif/nom/

– être au coït - *être présent à chaque occasion* /verbe/nom/

– caché-regardé – *Feindre de ne pas contempler ce qu’apprécie*
/adjectif/adjectif/

– mange-mille – *une fille aimant quémander les billets de 1000*
FCFA à ses amants /verbe/numéral/

Dans cette suite, se manifestent des noms d’ethnies ou de pays dans une construction de «*métabolisme par allusion que par métasémème*» (Lafage, 2002). Entre autres nous pouvons citer:

(13) a- cambodgien – *étudiant se logeant clandestinement par d’autres étudiants ou des étudiants qui squattent les chambres universitaires.*

b) - Saoudien - *se dire d’une personne riche.*

c) - anango-plan - *la ruse.*

d) - Produit ghanéen - *produit de dépigmentation.*

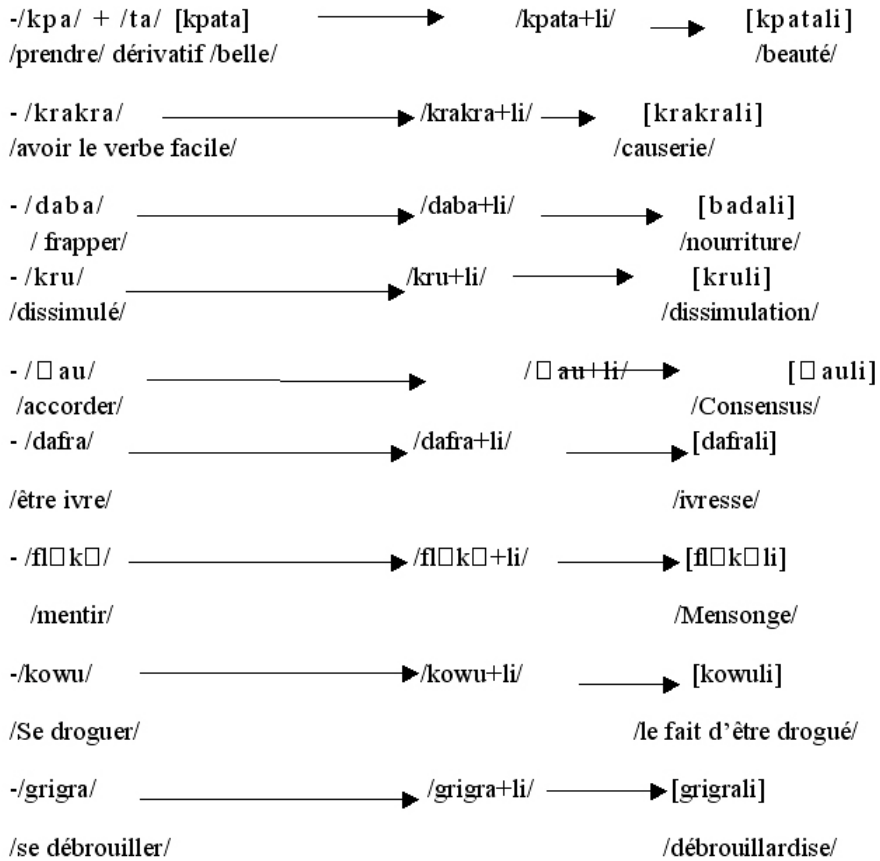
Les termes en (13) sont des stéréotypes ou des sociétypes renvoyant à un caractère ou à un trait distinctif d’une ethnie ou d’une nationalité. Okomba (2009) pense que l’idée même de *cambodgien* en (13a) serait tirée de l’histoire du Cambodge où plusieurs guerres ont obligé les habitants du Cambodge à se réfugier dans d’autres Etats, ou à survivre dans les camps (boat people). Quant au terme, de *Saoudien*, nous expliquons que cela en référence aux riches émirs saoudiens ou arabes; Il s’agit ici d’une sorte de métonymie. Pour ce qui est du terme suivant, c’est-à-dire *ana ngo plan* en (13c), il trouve son explication dans le fait que des ivoiriens considéreraient souvent certains Nigériens comme étant des personnes qui utiliseraient la ruse comme leur plan de vol ou d’escroquerie. Enfin, le syntagme *un produit produit ghanéen* fait allusion aux femmes ghanéennes qui, autrefois, utilisaient des produits cosmétiques fabriqués au Ghana pour s’éclaircir la peau ou pour se dépigmenter.

4.2. Les créations par dérivation

D’une manière classique, la dérivation est considérée comme un procédé de création de mots nouveaux. Dubois (J) cité par Mel Gnamba (1983), écrit que: «*la dérivation est considérée comme une procédure lexicale grâce à laquelle le sujet parlant peut former de nouvelles unités lexicales à partir des morphèmes de bases*». La dérivation est donc un mode de formation de mots (substantifs, verbes, adverbes) et elle a pour objet d’accroître le stock lexical.

Les exemples en (14) sont illustratifs à cet effet. Le premier terme en «*nouchi-zougrou*» est en général un item verbal emprunté du nouchi ou d’une langue ivoirienne auquel est ajouté le suffixe dioula [-li]. Bien plus, le premier terme est un verbe. Il se nominalise par adjonction ou ajout de [-li]:

(14)



4.3. Homophonie et polysémie

Soient les phrases en (15a) et (15b) ci-dessous (extraits d'Adom, 2013) et tirées de la chanson d'un artiste zouglou ivoirien (2013):

(15) (a)-Je n'ai même pas [**lalé**] «*je n'ai pas fait l'amour*»

(b) - Je ne vois pas mon [**lale**] «*je ne vois pas mon téléphone portable*»

Ici en (15a) et en (15b), le premier [**lale**] renvoie à «*l'acte sexuel*», pendant que le second [**lale**] veut dire «*téléphone portable*». Le même cas de figure se présente dans des phrases ci-dessous en (15c) et (15d):

(c)- Je n'ai pas tiré mon [**wano**] «*je n'ai pas fait l'amour*»

(d)- Je n'ai pas porté mon [**wano**] «*je n'ai pas porté mon pantalon''Jean's'' de marque wano*»

S'agit-il des cas d'homonymies ou de polysémies? Il serait difficile de répondre à cette question; car homonymie et polysémie sont souvent indéterminées et arbitraires. En effet, généralement, elles dépendent en

dernière analyse de la conviction du lexicographe vis-à-vis de l'extension postulée; ou bien elle repose sur les données historiques qui prouveraient que cette distinction a effectivement lieu. Or, ici, dans les exemples en (15), l'on est incapable de déterminer l'origine et les différents rapports entre les items tels que [lale] en (15a) et (15 b) d'une part, et [wano] en (15c) et en (15d), d'autre part.

Ce qui explique qu'on pourrait les ranger soit comme des homonymes ou soit comme des polysèmes selon la conviction ou le choix de l'utilisateur des ces items.

4.4. Les cas de synonymie

La synonymie est définie comme étant un phénomène se manifestant à travers des mots qui ont un sens identique ou qui ont approximativement les mêmes sèmes. Cette définition n'est nullement démentie dans les faits du «*nouchi-zouglou*». Les exemples ci-après en (16) sont illustrant à ce sujet:

- (16) – go = djague = gnan = daye = steki "jeune fille"
 - kankankan = antilaleka "aphrodisiaque"
 - tata le gnan = mouiller la go = laler = filer du jus = mougou
 "faire l'amour à une jeune fille"
 - on est callé = on est au coït "etre présent à chaque occasion"
 - ya likefi = ya fôôôh "pas d'inquiétude à se faire"

L'expression [ja f□□□] "ya fôôôh" en (16) pourrait être analysée comme une construction issue de l'accentuation de la voyelle [□] entraînant un allongement vocalique. Ainsi, [ja f□□□] "ya fôôôh" est construit à partir de l'élision du pronom [il] dans [il ja] auquel on associe le mot nouchi [foji] qui provient du dioula et voudrait dire 'rien'. Dans sa vulgarisation, on note d'abord une troncation de [ji] du mot nouchi [foji]. La troncation de ce mot donne [fo], dont la voyelle finale + ATR [o] est substituée à son tour par la voyelle -ATR [□] suivi d'un allongement et d'une accentuation vocalique.

On observe également la manifestation d'autres mots construits sur la base de l'accentuation et de l'allongement vocalique. A titre illustratif, se manifestent les items ci-dessous:

- (17) a - ça va tuer → [saaatye] → [saaat□□□]
 b - ça va aller → [saale] → [saaale]
 c - tu as les [fúúú] "tu as les foutaises"

Dans les exemples [saaat□□□] et [saaale], les voyelles [a] et [□] se sont accentuées ou allongées.

En revanche, [fúúú] est construit à partir de la suppression de [t□z] de [fut□z] "foutaises" suivis de l'accentuation et de l'allongement vocalique de voyelle [u].

4.5. La réduplication

La réduplication en «*nouchi-zougrou*» est totale. L'item ou la syllabe de départ est redoublé totalement avec une valeur d'insistance comme en (18):

- (18) [kpata] "belle" → [kpatakpata] "très belle"
 [kra] "parler" → [krakra] "convaincre"
 [ta] "prendre" → [tata] "faire l'amour"
 [baga] "inconnu" → [bagabaga] "effrayer, faire peur"
 [gba□] "chauffer" → [gba□gba□] "crainte, palabre, conflit"
 [d□□] "regarder" → [d□□d□□] "observer".

Les items une fois rédupliqués, perdent leur premier sens de départ pour adopter un autre sens; souvent le sens a une valeur d'instance ou de régularité dans les faits ou dans les actions qui en résultent.

4.6. Du besoin d'explication du terme vulgarisé ou créé

Dans cette section, il s'agit de relever les termes «*nouchi-zougrou*» dont le sens se trouve déjà expliqué dans le chant par un souci d'aider à la compréhension du mot par le public ou par les auditeurs. Les termes et expressions sont nombreux et variés. Cependant, seuls les plus populaires sont retenus ici dans le but de l'étude:

Termes ou expressions Explication dans le chant

a- « les côcôs » → « Savez-vous celui qu'on appelle **côcô** ? Les **côcôs** ce sont les gens qui mangent dans la poche de leurs camarades (...): **Ceux-là c'est les côcô** »

b- « série c » → « elles cherchent **la série c** : c'est-à-dire la **couture** la **coiffure**, le **chômage** et **chasseuse de prime** »,

Pour Okomba (2009), la *série c* qui au départ désigne la filière scientifique dans nos lycées et collèges, change de façon ironique pour la série « *des femmes* ». Les termes utilisés par l'artiste pour désigner la série c, s'écrivent tous par la lettre c en début de mot.

c- « sicoboïs » → « **sicoboïs** c'est un quartier sans numéro »

Le mot « *sicoboïs* » est un mot composé. Il est formé de **sico** qui est une troncation du sigle SICOGI (Société Ivoirienne et de Gestion Immobilière) et de l'association de l'item « **boïs** ». Ce qui revient à avoir la création hybride suivante : « **sicoboïs** ».

d- « zagoli » → « A Paris tout le monde s'appelle **zagoli**, (parce que) tout le monde porte des gants (comme des gardiens de but) »

Il faut préciser que *zagoli* est le nom d'un ancien joueur international de l'équipe de football de Côte d'Ivoire. Il jouait au poste de gardien de but. Le changement de sens par extension témoigne des gants que portent les Parisiens en période de neige ou de basse température.

e- « tapé dos » → « si tu as tapé dans mon dos je vais tapé dans ton ventre (...) c'est ça Tapé dos » (traduction : si tu fais la cour à ma femme à mon insu je ferai la cour à ta femme à découvert)

4.7. Les proverbes

Les proverbes sont de courts énoncés exprimant un conseil populaire, une vérité de bon sens ou d'expériences et qui est devenue d'usage commun. Le «*nouchi-zougrou*» utilise également des proverbes dans les chants. En voici quelques-uns rendus populaires:

(20) a- [di□di□man na pa l□k] – *celui qui hésite est toujours perdant*

b- [gb□ □ mjø ke dra] – *la vérité vaut mieux que la honte*

c- [□□ dwa□□ n□ pa □□ mwa□□] – *un doyen n'est pas un moyen* (traduction: «l'âge n'est pas la solution à tout»).

Dans l'exemple en (20 a) le terme [di□di□man] serait formé du mot nouchi [di□] *regarder* dont l'origine est inconnue. Une fois redupliqué, le mot se manifeste [di□di□] *regarder avec attention, observer*. C'est à partir du mot redupliqué que s'associe le terme anglais [man] *homme* pour former, enfin le mot composé [di□di□man] *l'hésitant*. Il s'agit d'un mot hybride dont le premier terme est issu du nouchi auquel est associé un deuxième terme emprunté de l'anglais. En plus du terme [man] en (20a), l'on observe la présence dans la même syntaxe d'un autre emprunt à l'anglais [l□k] "luck" traduit en français par *chance*.

En (20 b), deux termes nouchis se manifestent dans le proverbe: [gb□] "*vérité*" [dra] "*honte*". Les constructions en (20a) et (20b) pourraient être qualifiées de «*constructions hybrides*», c'est-à-dire des syntagmes ou syntaxes dans lesquels l'on note la présence simultanée de termes issus de diverses langues.

Bien plus, elles sont formées concomitamment soit de mots français, nouchi et anglais, ou soit encore des mots français et nouchi dans la même construction.

Par contre, la syntaxe proverbiale [□□ dwa□□ n□ pa □□ mwa□□] "*un doyen n'est pas un moyen*" pourrait être classée aussi bien dans le français populaire ivoirien qu'en nouchi.

Dans le «*nouchi-zouglou*», elle pourrait être traduite de la façon suivante: "*l'adulte n'a pas toujours la solution à tous*". Ce proverbe est constitué uniquement des termes français avec glissement de sens. Pour (Kouadio N. J. 1990), ils ont «*réussi à tordre le coup aux mots français*». En d'autres termes, les mots et phrases de départ français ont changé de sèmes pour être adaptés aux besoins de communication du langage «*nouchi-zouglou*».

5. CONCLUSION

L'étude sur la morphosémantique de quelques termes nouchis rendus populaires ou vulgarisés par le zouglou révèle que le zouglou est un véritable support audio et un véhiculaire du nouchi. L'on peut noter, sans risque de se tromper, que de nombreux mots nouchis connus du grand public ivoirien et à travers le monde entier, l'est par le biais de la musique Zouglou. On est à même de croire de bonne foi que, les mots nouchis ou les créations hybrides rencontrées dans les chants Zouglou seraient l'invention des artistes qui l'ont révélé au public. Pourtant, souvent il n'est rien. Généralement, cela résulte d'une simple mise en situation par ceux-ci.

Cependant, il serait important de reconnaître que certains termes ou expressions, en nombres très réduits d'ailleurs, sont de leur ressort. Il s'agit des mots déjà existants, soit en nouchi ou en français, auxquels ils construisent d'autres mots à partir des processus de dérivation, de reduplication ou de composition. Ces mots nouveaux ont souvent des formes hybrides; ou alors ces mots génèrent des changements de sens ou de catégories grammaticales.

Il faut noter, en outre, que le nouchi fait partie des langues ivoiriennes. En effet, elle a sa propre grammaire et son propre lexique. Cependant, l'origine sociale de ceux qui l'utilisent ou le parlent régulièrement laisse penser qu'il s'agirait uniquement de la langue des jeunes de la rue, des chômeurs ou des étudiants. Toutes choses qui pourraient conduire à un mépris de cette langue et par ricochet à sa disparition.

Enfin, le zouglou constitue, un véritable atout véhiculaire pour la promotion et la pérennisation du nouchi. Ainsi, si le nouchi est une langue, le zouglou est un langage. Comme tels, ils ont besoin d'être vulgarisés par des études descriptives, linguistiques et sociologiques.

BIBLIOGRAPHIE

ABOA, A. A. L. (2011), «Le nouchi, a-t-il un avenir?», in *Sudangue*, no. 16.

- ADOM, MARIE CLEMENCE (2013), *Mélange autour du zouglou, anthroplectures d'un genre néo urbain de Côte d'Ivoire*, Ed. Nodus sciendi.
- AHUA, M. B. (2006), «La motivation dans les créations lexicales en nouchi», in *Le français en Afrique*, n° 21, pp.143-157.
- AYEWA, K.N. (2006), «Mots et contextes en FPI et en nouchi».
- BROU-DIALLO, C. (2008), «Influence des variétés de français présentes en Côte d'Ivoire sur la norme Académique du français en vigueur chez les enseignants des lycées et collèges à Abidjan», in *Journal Africain de Communication Scientifique et Technologique*, Série, Science Sociale et Humaine, Côte d'Ivoire.
- GREKOU, Z. (1987), «Contribution à la naissance de la physionomie du français en Côte d'Ivoire», in *Revue de l'association des professeurs de français en Afrique*, no. 4, pp.14-120.
- KOUADIO, N. J. (1990), «Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère», in Gouaini / Thiam (eds.), *Des langues et des villes*, Acc / Diners Edition, Paris, pp. 301-383.
- KOUADIO, N. J. (1999), «Quelques traits morphosyntaxique du français écrit en Côte d'Ivoire», in *Cahiers d'études et de recherche francophone*, II, 4, pp. 301-319.
- KOUADIO, N. J. (2006), «Le nouchi et les rapports dioula-français», in *Le français en Afrique*, Revue des observatoires du français contemporain en Afrique, n° 16.
- KOUAME, K. J.-M. (2013), «Vers une généralisation du parler jeune de Côte d'Ivoire», in *La revue des lyriades de la langue française*, n° 1, Angers, pp.70-76.
- LAFAGE, S. (1991), «L'argot des jeunes ivoiriens, marques d'appropriation?», in *Parlures argotique, langue française*, n° 90, Larousse, Paris, pp. 95-105.
- LAFAGE, S. (1998), «Hybridation et français des rues à Abidjan», in A. Queffelec (ed.), Paris, pp. 279-291.
- LAFAGE, S. (2002), «Le lexique français de Côte d'Ivoire, Appropriation et créativité», in *Le français en Afrique – ROFCAN*, No.16 et 17, Institut de Linguistique Française, CNRS, Nice.
- MEL, GNAMBA (1983), *Le verbe Adjoukrou, étude morphologique et syntaxique*. (Thèse pour le 3^e cycle de linguistique), Université de Côte d'Ivoire, Faculté des lettres et sciences humaines, Département de linguistique.
- TSCHIGGFREY, THOMAS (1994), «Zouglou». *Étude morphologique et syntaxique du français dans un corpus de chansons ivoiriennes*, Mémoire de DEA, Université de Paris-X-Nanterre.